

L'ETUDE DE DOCUMENT(S) EN HISTOIRE

Quelle progressivité pour les
apprentissages au cours du cycle
terminal ?

Formation institutionnelle
Philippe Prudent

QUELLES CAPACITES METTRE EN ŒUVRE ?

- Identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production).
- Prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire.
- Cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique étudiée.
- Critiquer des documents de types différents (textes, images ...).

Source : B.O. spécial n°8 du 13 octobre 2011.

L'ETUDE DE DOCUMENT(S) DANS LES EPREUVES DU BACCALAUREAT

	1 ^{ERE} S	T ES/L
Coefficient	3	4 en L, 5 en ES
Durée	1 H	1 H 30
Notation	25% de la note	40% de la note
Support	1 ou 2 documents	1 ou 2 documents
Attendus	Pas de dimension critique	Regard critique sur le(s) document(s)

PORTER UN REGARD CRITIQUE SUR LE(S) DOCUMENT(S) EN TL/ES

Plusieurs possibilités :

1. Une consigne explicite (« *Portez un regard critique sur le ou les documents* »).
2. Une consigne implicite (« *Montrez l'intérêt et les limites du ou des documents pour la compréhension de ...* »).
3. Pas de mention dans la consigne ...mais le regard critique peut être un attendu si le(s) document(s) s'y prête(nt).

UN EXEMPLE EN 1^{ERE} S : LA GUERRE FROIDE



Document 1

Caricature de Leslie ILLINGWORTH, *The Daily Mail*, 29 octobre 1962 (légende : « *D'accord, Monsieur le Président, discutons.* »)

Document 2

« Nous y sommes parce que nous avons une promesse à tenir. Depuis 1954, chaque président américain a offert son soutien au peuple du Sud-Vietnam. Nous l'avons aidé à se construire et nous l'avons aidé à se défendre. (...) Nous y sommes aussi pour renforcer l'ordre mondial. Sur la terre entière, de Berlin à la Thaïlande, il y a des peuples dont le bien-être repose en partie sur la certitude de pouvoir compter sur nous s'ils sont attaqués. Abandonner le Vietnam à son destin, ébranlerait la confiance de tous ces peuples dans la valeur d'un engagement américain et dans la valeur de la parole de l'Amérique. Le résultat serait plus de troubles et d'instabilité, et même plus de guerres. Nous y sommes aussi parce qu'il y a de grands enjeux dans la balance. Que personne ne pense un instant que notre retrait du Vietnam mettrait un terme au conflit. La bataille reprendrait dans un pays, puis dans un autre. La leçon centrale de notre époque est que l'appétit de l'agression n'est jamais rassasié. Se retirer d'un champ de bataille signifie seulement se préparer pour le prochain. »

Lyndon B. JOHNSON, Discours à l'université Johns Hopkins, 7 avril 1965.

LA CONSIGNE POUR MENER L'ETUDE DES DOCUMENTS

Après avoir replacé ces documents dans leur contexte respectif, vous les utiliserez pour définir les principales caractéristiques de la Guerre froide.

ATTENDUS (EN 1^{ERE} S)	<ul style="list-style-type: none">- Cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique étudiée.- Prélever, hiérarchiser et confronter des informations.
ELEMENTS DE VALORISATION	Critiquer des documents de types différents (textes, images, etc.).

ELEMENTS DE CORRECTION

1. Le contexte des documents

- Document 1 : la crise de Cuba.
- Document 2 : la guerre du Vietnam (phase d'engagement militaire massif des Etats-Unis qui a débuté en 1964).

2. Les principales caractéristiques de la Guerre froide

- 1^{ère} idée : Un conflit mondial (Europe, Asie orientale, Amérique latine ...).
- 2^{ème} idée : Un conflit idéologique (opposition de deux modèles antagonistes, endiguement du communisme).
- 3^{ème} idée : Un conflit indirect (les superpuissances s'opposent par alliés interposés), en raison du rôle joué par l'arme nucléaire.

3. Phrase de conclusion : la Guerre froide, une guerre totale ?

ELEMENTS A VALORISER

Capacité : Porter un regard critique sur les documents.

- Des documents qui reflètent le point de vue du bloc de l'Ouest sur la crise.
- Si le doc. 1 porte un regard ironique sur la crise de Cuba, le doc. 2 est avant tout une justification de la présence états-unienne au Vietnam.

UNE CONTINUITÉ THÉMATIQUE AU SEIN DU CYCLE TERMINAL : UN EXEMPLE

1 ^{ÈRE}	T L/ES
<i>Thème V – Les Français et la République</i>	<i>Thème II – Idéologies, opinions et cultures en Europe et aux États-Unis</i>
La République et la question ouvrière	Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875
La République, trois Républiques	Médias et opinions publiques dans les grandes crises politiques en France depuis l’Affaire Dreyfus
La République, les religions et la laïcité depuis les années 1880	Religion et société aux États-Unis depuis les années 1890

EXEMPLE N°1 : LA LAICITE AUX ETATS -UNIS



Document 1

Source : *Time*, 27 janvier 1961.

Document 2

« Le New Jersey ne peut pas, conformément à la clause d'établissement d'une religion, contribuer au soutien d'une institution qui enseigne les principes et la foi d'une Eglise avec des fonds publics. D'autre part, les termes du 1^{er} amendement exigent que le New Jersey ne puisse pas gêner ses citoyens dans le libre exercice de leur propre religion. Par conséquent, cet Etat ne peut exclure des catholiques, des luthériens, des musulmans, des baptistes, des juifs, des méthodistes, des athées, des presbytériens ou des adeptes d'une autre religion, des bénéficiaires de la législation sociale, à cause de leur foi ou de leur athéisme. Loin de nous l'idée qu'un Etat ne pourrait fournir de moyens de transport qu'aux enfants fréquentant des écoles publiques. (...) Il nous est impossible de dire que le 1^{er} amendement interdit au New Jersey de dépenser des fonds publics pour payer le transport par bus des élèves des écoles privées, en application d'un programme général prévoyant le transport gratuit des élèves fréquentant des écoles publiques ou autres. (...) Le 1^{er} amendement exige que l'Etat reste neutre dans ses relations avec les groupes de croyants et de non-croyants; il n'exige pas que l'Etat soit leur adversaire. Le pouvoir étatique ne doit pas plus être utilisé pour gêner les religions que pour les favoriser. »

Cour Suprême des Etats-Unis, Arrêt Everson vs. Board of Education of the Township of Ewing, 10/02/1947.

UN CONSEIL BIBLIOGRAPHIQUE

Camille FROIDEVAUX-METTERIE (Université de Reims-Champagne Ardenne) est une politiste.

En 2009, elle a publié une synthèse sur les rapports entre Etat, société et religion(s) aux Etats-Unis; elle insiste notamment sur la coexistence entre un « *esprit de religion* » et un « *esprit de laïcité* » qui dominent alternativement au cours du XX^e siècle.

LA CONSIGNE POUR MENER L'ETUDE DES DOCUMENTS

Montrez l'intérêt et les limites des documents pour la compréhension de la conception états-unienne de la laïcité.

COMMENT ORGANISER LE TRAVAIL ?

1. Pour introduire le sujet : contexte de promotion de « l'esprit de laïcité » aux Etats-Unis (des années 1940 aux années 1970).

2. L'analyse des principaux thèmes :

- Un « mur de séparation » entre l'Etat et les Eglises (le doc. 2 fait clairement allusion au 1^{er} amendement), mais une conception de la laïcité qui n'implique pas que la religion soit confinée à la sphère privée (doc. 1 et 2). Rôle de la Cour Suprême dans l'affirmation du principe de laïcité.

- Une religion civile qui permet la cohésion nationale (le doc. 1 évoque l'un des rituels clés de la vie politique états-unienne : l'investiture du nouveau président).

3. Une phrase de conclusion pour mettre le sujet en perspective en rappelant, par exemple, que la conception de la laïcité peut différer entre les démocraties occidentales (Etats-Unis/France).

EXEMPLE N°2 : LES MEDIAS ET LE POUVOIR EN FRANCE

« Mais c'est au peuple lui-même, et non seulement à ses cadres, que je veux être lié par les yeux et les oreilles. Il faut que les Français me voient et m'entendent, que je les entende et les voie. La télévision et les voyages publics m'en donnent la possibilité. (...)

Pendant la guerre, j'avais tiré beaucoup de la radio. Ce que je pouvais dire et répandre de cette façon avait certainement compté dans le resserrement de l'unité nationale contre l'ennemi. Après mon départ, les ondes m'étant refusées, ma voix n'avait plus retenti que dans les réunions locales. Or, voici que la combinaison du micro et de l'écran s'offre à moi au moment même où l'innovation commence son foudroyant développement. Pour être présent partout, c'est là soudain un moyen sans égal. A condition toutefois que je réussisse dans mes apparitions. Pour moi, le risque n'est pas le premier, ni le seul, mais il est grand. (...)

Si, depuis les temps héroïques, je m'étais toujours contraint, quand je discourais en public, à le faire sans consulter de notes, au contraire, parlant dans un studio, mon habitude était de lire un texte. Mais, à présent, les téléspectateurs regardent de Gaulle sur l'écran en l'entendant sur les ondes. Pour être fidèle à mon personnage, il me faut m'adresser à eux comme si c'était les yeux dans les yeux, sans papier et sans lunettes. Cependant, mes allocutions à la nation étant prononcées « ex cathedra » et destinées à toutes sortes d'analyses et d'exégèses, je les écris avec soin, quitte à fournir ensuite le grand effort nécessaire pour ne dire devant les caméras que ce que j'ai d'avance préparé. Pour ce septuagénaire, assis seul derrière une table sous d'implacables lumières, il s'agit qu'il paraisse assez animé et spontané pour saisir et retenir l'attention, sans se commettre en gestes excessifs et en mimiques déplacées. (...)

Maintes fois, en ces quatre ans, les Français, par millions et par millions, rencontrent ainsi le général de Gaulle. (...)

Cependant, mes allocutions sont nécessairement trop sommaires pour que j'y traite des grandes questions avec assez de précision. Pour le faire, j'utilise la conférence de presse, d'ailleurs télévisée et radiodiffusée et dont la plupart des journaux reproduisent le texte intégral. Deux fois par an, sont invités à l'Élysée les délégués de toutes les publications françaises, les représentants de toutes les agences internationales, les correspondants de tous les organes étrangers. »

Charles de GAULLE, *Mémoires d'espoir, Le Renouveau, 1958-1962* (tome 1), éditions Plon, 1970.



UN CONSEIL BIBLIOGRAPHIQUE

L'ouvrage de Jean-Noël JEANNENEY (4^{ème} édition revue et complétée en 2011) permet de broser un panorama de l'histoire des médias et de leur diversification sur le temps long. Son intérêt est également d'élargir le regard aux autres pays occidentaux, ce qui facilite la mise en perspective de cette étude.

POURQUOI CHOISIR CE DOCUMENT ?

- Un personnage (de GAULLE) et une période (1958-62) connus (cf. programme de 1^{ère}).
- Un document qui ne fait allusion à aucune crise politique en particulier.
- Un document qui permet d'évoquer le rôle des principaux médias abordés (presse écrite, radio, télévision).

LA CONSIGNE POUR MENER L'ETUDE DU DOCUMENT

Replacez ce document dans son contexte et montrez en quoi il permet de comprendre les liens entre les médias et le pouvoir politique en France. Quel regard critique peut-on porter sur ce document ?

COMMENT ORGANISER LE TRAVAIL ?

1. Le contexte : débuts de la V^e République (de Gaulle est devenu un chef d'Etat puissant), fin de la guerre d'Algérie.
2. Les liens entre les médias et le pouvoir :
 - La diversification des médias, une opportunité pour le pouvoir politique ?
 - Les médias, un instrument au service de l'unité nationale ?
 - Les médias, un moyen d'orienter l'opinion publique ?
 - La mise en scène du pouvoir politique.
3. Un regard critique sur le document :
 - Un point de vue subjectif sur les médias et leur rôle (leur utilité).
 - N'aborde pas les critiques du pouvoir relayées par les médias (presse écrite, surtout).